

# ***Parlons Vélo ! Municipales 2020***

## **Questionnaire pour Oyonnax**

### **Introduction**

Depuis quelques années, les cyclistes semblent plus nombreux en ville, ce qui rend encore plus criants le manque d'aménagements cyclables et l'absence d'une vraie politique des transports (entendons bien : autres qu'automobile) à l'échelle du territoire.

Sans surprise, les principaux freins au développement du vélo sont le sentiment d'insécurité et la discontinuité des aménagements.

### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

#### **Action n°1 :**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

### **Développer un réseau cyclable cohérent**

#### **Action n°2 :**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Les communes contigües (Arbent, Oyonnax, Belignat, Groissiat) doivent coopérer pour que les aménagements passent d'une ville à l'autre sans coupure. Nous demandons un schéma des aménagements cyclables cohérent et concerté à l'échelle du territoire.

### **Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**

#### **Action n°3 :**

Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les lieux très fréquentés (Centre Culturel Aragon, Parc Jeantet, Parc Nicod, Grande Vapeur, place Leclerc, Centre Nautique, etc.), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

#### **Action n°4 :**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

#### **Action n°5 :**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

### **Promouvoir une culture vélo**

#### **Action n°6 :**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

#### **Action n°7 :**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

#### **Action n°8 :**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

**Action n°9 :**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.